

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 14 / 2025

OBJET :

BUDGET PRIMITIF 2025

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

21 mars 2024

Envoi des documents budgétaires :

20 Mars 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20250403-14-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Danielle BENOIST et Janine CHEUL, et, Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, David CHOLLEY, Serge DROIT et Guy BOUAZIZ,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame Cécile DE BEIR (pouvoir à Mme Lejeune) et Monsieur Thierry GARNIER (pouvoir à Mr Boutin)

Madame Danielle BENOIST a été élue secrétaire de séance.

Chaque conseiller ayant reçu le projet du Budget Primitif 2025, Monsieur le Maire laisse la parole à Mr TANTY Fabrice 1^{er} adjoint, qui présente en détail les prévisions et autorisations des dépenses et recettes de l'exercice.

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que le budget communal comporte une section de Fonctionnement et une section d'Investissement et qu'il doit être équilibré en dépenses et en recettes dans chacune d'entre elles.

Suite à cette présentation et aux débats, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

APPROUVE, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement et la section d'Investissement, le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 792.028,46 euros

Chapitres

011- Charges à caractère général: 334.297,82euros

012- Charges de personnel: 188.200 euros

014- Atténuations de produits: 5.878,71 euros

65- Autres charges de gestion courante: 263.530,64 euros

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 792.028,46 euros

Chapitres

002- Résultat de fonctionnement reporté: 314.374,46 euros

013- Atténuation de charges: 13.023 euros

70- Produits de services, du domaine et ventes diverses: 8.388 euros

73- Impôts et taxes: 304.072 euros

74- Dotations et participations: 75.237 euros

75- Autres produits de gestion courante: 76.930 euros

76- Produits financiers: 4 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 198.967,87 euros

Chapitres

23-Immobilisations en cours: 1.000 euros

21- Immobilisations corporelles : 197.967,87 euros

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 198.967,87 euros

Chapitres

001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté: 139.467,87 euros

10- Dotations, fonds divers et réserves: 14.500 euros

13- Subventions d'investissement: 45.000 euros

TOTAL DEPENSES

990.996,33 Euros

TOTAL RECETTES

990.996,33 Euros

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20250403-14-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025

W. Benoit
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]